

PLAN D'IMPLANTATION DES LOTS

La plage de la Pointe rouge accueille 7 lots.

Intégrés dans un plan d'ensemble de valorisation de la plage, chacun de ces lots est délimité au sol par un platelage de bois et abrité par une structure métallique dont le remplissage en ganivelles sert d'ombrière.

Ces constructions modulaires sont desservies par un cheminement piéton continu qui longe la façade des cabanons existants : l'Allée des cabanons.

Le présent carnet de détail expose les implantations, les fonctionnements et les traitements architecturaux à respecter dans le cadre de leur exploitation.

